

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Mars 2023

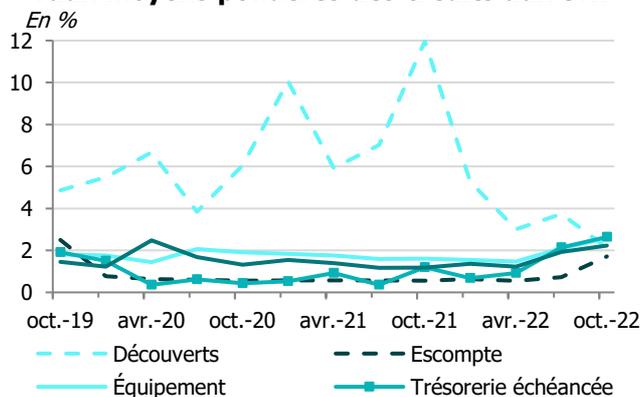
TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN MARTINIQUE

4^E TRIMESTRE 2022 REMONTÉE SENSIBLE DES TAUX DE CRÉDITS

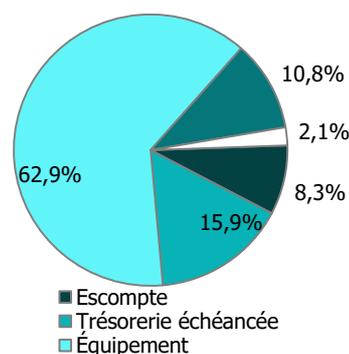
- Les taux moyens des **crédits à l'équipement** et des **crédits immobiliers** augmentent respectivement de 49 et 31 points de base (pb) entre juillet et octobre 2022. Sur la période, la BCE a relevé ses taux directeurs à deux reprises (+50 pb fin juillet et +75 pb mi-septembre). Établis à 2,59 % et 2,23 %, les taux martiniquais présentent des écarts très modérés avec les taux moyens nationaux. S'agissant des durées moyennes de financement, elles s'allongent ce trimestre, atteignant 14 ans pour les crédits à l'équipement (+1 an) et 17 ans pour les crédits immobiliers (+4 ans). Elles sont plus longues qu'en France entière (respectivement +4 ans et +1 an).
- De même, le taux moyen des crédits de **trésorerie échéancée** remonte de 50 pb. À 2,64 %, il se positionne juste au-dessus du taux national (2,60 %). La part des financements de trésorerie échéancée souscrits à taux fixe a nettement diminué au cours des deux dernières années : alors qu'elle était proche de 100 % jusqu'à début 2021, elle s'établit à 52 % ce trimestre.
- Seul le taux moyen des **découverts** diminue, pour atteindre 2,13 %. Si la baisse est conséquente (-160 pb), elle est en grande partie liée à un découvert en particulier (d'un montant très élevé, à un taux très avantageux). En ne tenant pas compte de ce découvert spécifique, le taux moyen des découverts est de 3,54 %, soit un repli de 19 pb seulement.

Caractéristiques des nouveaux crédits en Martinique

Taux moyens pondérés des crédits aux SNF



Répartition des flux de nouveaux crédits

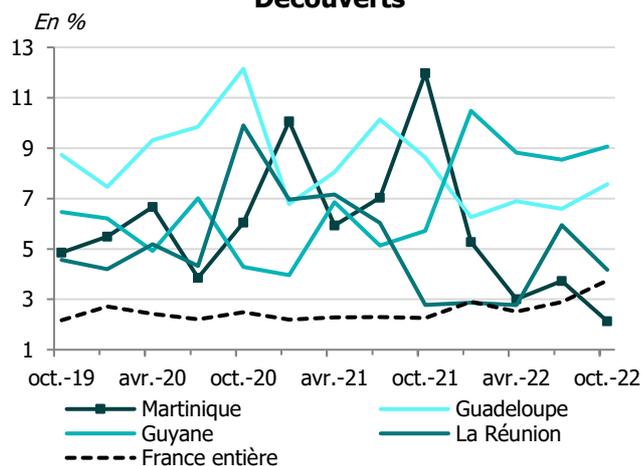


Taux moyens des crédits aux entreprises par géographie

Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyens pondérés en octobre 2022 (%)		Taux moyens pondérés en juillet 2022 (%)		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière
Découverts	2,13	3,75	3,73	2,89	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échéancée	2,64	2,60	2,14*	1,56	23	28	52	22	2,84	2,40
Équipement	2,59	2,43	2,10	1,72	170	118	98	82	3,03	2,30
Immobilier	2,23	2,10	1,92	1,59	203	195	100	86	-	-

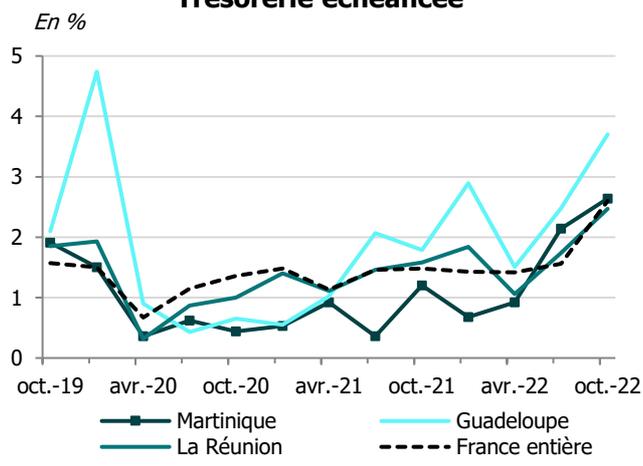
* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 0 et 20)

Découverts



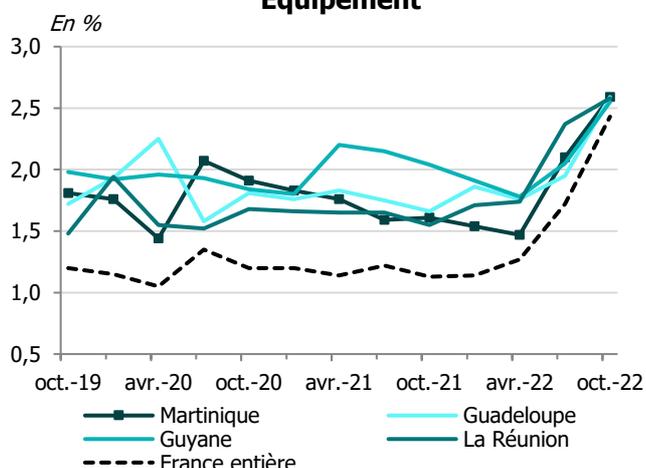
Sources : IEDOM, Banque de France

Trésorerie échéancée



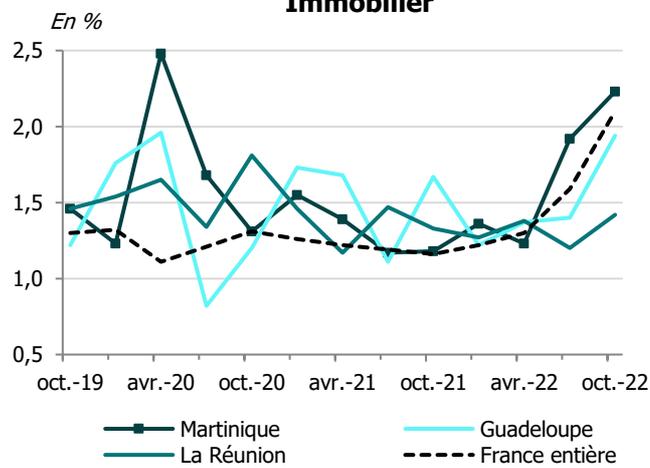
Sources : IEDOM, Banque de France

Équipement



Sources : IEDOM, Banque de France

Immobilier



Sources : IEDOM, Banque de France

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité en Martinique, elle se base sur environ 1 100 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse. La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou, dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. S'agissant des utilisations de découverts, les TESE sont calculés uniquement sur les périodes durant lesquelles le solde du compte associé est débiteur. Les taux moyens publiés, qu'ils concernent les catégories prises dans leur ensemble ou l'une des tranches de montant, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échéancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « Autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.